

## *Durée du parcours*

2 mois (8 semaines) à temps partiel (0,5 à 1 jour / semaine).

Ces 2 mois d'accompagnement sont complétés par un suivi post-prestation de 3 mois.

## *Public*

Demandeurs d'emploi

## *Tarifs*

Action financée par Pôle Emploi

## *Pré-requis*

Avoir un projet professionnel validé ou en cours de validation

Etre prêt à s'investir sur la durée de la prestation

## *Méthodes pédagogiques*

- Coaching individuel
- Ateliers collectifs

L'ensemble des composantes de la prestation, y compris l'entretien collectif d'adhésion, peut se réaliser en présentiel ou distanciel.

## *Les plus*

Outils et contenus innovants  
Espace coworking  
Outils numériques

## *Lieu*

21 Rue Léon Alègre  
30200 Bagnols-sur-Cèze



*Accessibilité au public  
en situation de*



*Formation à distance*

La prestation Accélèr'Emploi a pour objectif le retour rapide à l'emploi grâce :

- au renforcement de la maîtrise des outils et techniques de recherche d'emploi
- à la mise sous tension des démarches favorisée par la dynamique de groupe
- à un accompagnement et un soutien individuel intensif

## *Programme*

### 1 - Le suivi individuel

Des contacts individuels jalonnent la prestation

- 2 entretiens obligatoires : l'entretien diagnostique et l'entretien de bilan
- Le bilan intermédiaire est réalisé dans le cadre du sixième atelier incontournable
- Des contacts individuels à la demande et un suivi individuel hebdomadaire pendant le 2ème mois

### 2 - Les séances collectives

Des ateliers incontournables

- Obligatoires
- 3 heures chacun sur les 4 premières semaines

Des ateliers optionnels

- Jusqu'à 4 ateliers choisis avec le consultant référent en fonction des besoins
- 3 heures chacun sur les 4 dernières semaines

### 3 - Les événements entreprise

- Durant la prestation, le demandeur d'emploi est invité aux événements entreprise (au moins un pendant la prestation) pendant la phase de suivi post-prestation.

## *Modalités et délai d'accès à la prestation*

Deux modalités sont possibles pour s'inscrire à l'entretien collectif d'adhésion :

- le demandeur d'emploi s'auto-inscrit via son espace personnel pôle emploi
- le conseiller propose la prestation suite à un contact (individuel ou collectif) avec le demandeur d'emploi.

## *Modalités de validation*

- Bilan individuel de prestation